



Déclaration préalable du SE-Unsa

CAPD du mardi 6 septembre 2016

Madame l'Inspectrice d'académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Tout d'abord, nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous les enseignants que nous représentons, une excellente année scolaire 2016 / 2017, remplie de projets professionnels et personnels, riche en communication et en échanges.

En effet, le plan humain est relativement malmené depuis quelques temps, et les conséquences sociales et psychologiques se ressentent très fortement en cette rentrée. Pour exemple, le traitement des ineat / exeat est particulièrement complexe : alors que certaines situations semblaient débloquées en juillet, elles sont aujourd'hui mises en attente ou renvoyées au point de départ. Cela soulève plusieurs questions, notamment sur les consignes données aux différents départements, et surtout sur la prise en compte du respect des collègues concernés. La logique comptable de l'équilibre des effectifs d'enseignants des écoles en Dordogne ne peut pas être considérée de manière isolée : ces collègues, plus qu'échaudés, désormais désespérés ne reprendront pas la classe. Ils seront, pour certains arrêtés, pour d'autres en disponibilité ou en congé de différentes natures. Nous connaissons tous l'impact de ce phénomène : des dossiers sociaux qui s'aggravent d'une part, et la nécessité d'aller puiser dès maintenant dans le vivier des remplaçants d'autre part. Au SE-Unsa, nous demandons donc à ce que les mesures prononcées courant juillet aboutissent, et à ce que les professionnels déstabilisés par de tels bouleversements personnels puissent être reçus et accompagnés, pas seulement pour leur expliquer techniquement la nécessité d'être à l'équilibre numéraire, alors qu'ils sont en quête d'un équilibre psychologique et social. Gardons en tête l'intérêt des élèves : en préservant leurs maîtresses et leurs maîtres, ils garderont le cœur à l'ouvrage. Le contraire est difficilement envisageable, malgré une conscience professionnelle indéniable.

Sur le plan humain encore, nous accueillons des enfants allophones dans nos écoles. Nos collègues s'attèlent déjà à leur intégration, néanmoins, ils ont besoin d'aide et de conseils pour les accompagner au mieux et pour créer le lien nécessaire avec les familles.

Au SE-Unsa, nous demandons à ce qu'une attention particulière soit portée à ce sujet, et à ce que les moyens humains et financiers soient à la hauteur des besoins. Une réponse purement budgétaire serait incohérente avec le contexte dans lequel ces élèves arrivent.

La mise en place de nouveaux programmes pour l'école élémentaire va également agir sur la nécessité de créer ou de renforcer du lien, notamment sur la liaison école / collège. Même si elle existait déjà, au SE-Unsa, nous représentons les enseignants de la maternelle au lycée : la continuité implicite entre les cycles est pour nous le fruit de concertations et de projets communs entre enseignants, qui permettront à la fois un suivi pertinent des élèves et un enrichissement professionnel. Impulsion et accompagnement sont nécessaires. Il faut guider nos collègues avec un calendrier et des conseils précis.

Ce lien entre premier et second degrés prend aussi du sens avec l'ISAE à 1200 € pour les professeurs des écoles, dont le premier versement échelonné aura lieu fin septembre. C'est un combat de longue date du seul SE-Unsa et nous sommes fiers de le voir aboutir cette année. Travailler ensemble en ayant une indemnité équivalente, cela paraissait évident, et c'est maintenant concret. Au SE-Unsa, nous continuerons à défendre ces valeurs humaines, de respect, d'écoute, et d'équité, pour nos collègues, et au service de nos élèves.

En conclusion, pour nous SE-Unsa, le temps de concertation et de relations avec les partenaires de l'école doit être mieux pris en compte dans nos obligations de service. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'offre pédagogique. Les possibilités offertes par les APC de mettre en place des activités en lien avec le projet d'école participent ainsi à un enrichissement de l'offre pédagogique. Pour le SE-Unsa, intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. En exigeant un abaissement du temps d'enseignement à 23 h, nous pourrions mieux prendre en compte le travail de concertations et d'échanges des enseignants du 1er degré. La refondation avec ses nouveaux programmes de cycle, son travail inter-degrés au cycle 3, son renforcement de l'inclusion scolaire, ne peut être effective sans donner plus de temps aux équipes.

Merci pour votre attention.

Les commissaires paritaires du SE-Unsa Dordogne : Jérôme BOUSQUET,  
Natacha ETOURNEAU, Sébastien PICHON, Gwenola TEMPLE